

AVIS D'APPEL A LA MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL N°01/CPMP/MADAR/ 2023

1. Le Ministère de l'Agriculture, à travers la Direction de l'Aménagement Rural va mobiliser sur ses ressources budgétaires pour financer le recrutement d'un bureau de consultant pour la réalisation des études d'Avant-projet sommaire, d'Avant-projet détaillé (APD) et de l'Etude d'Impact Environnemental et Social des travaux de réhabilitation de 40 barrages dans les Wilayas agropastorales.
2. Les bureaux de consultants qui désirent participer à la présente sollicitation, seuls ou en Groupement, devront fournir les informations indiquant qu'ils possèdent les qualifications requises tel que :
 - Etre opérant dans le domaine des missions d'études de réalisation/réhabilitation des barrages
 - Avoir une expérience pertinente générale et spécifique attestée dans le domaine des études APD relatives aux travaux publics et barrages

Les candidatures seront évaluées suivant la grille d'analyse ci -dessous :

1. Expérience générale et spécifique du Bureau	100 points
1.1 Expériences générales dans le domaine des études relatives aux travaux publics.	25 points
1.2 Expériences spécifiques dans le domaine des études APD et EIES des barrages	75 points

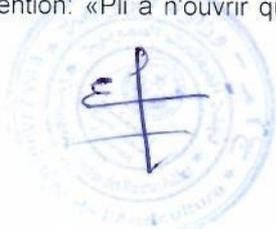
3. Le bureau doit prouver qu'il possède des expériences générales et spécifiques attestées dans le domaine. **Les expériences non accompagnées par des attestations de bonne fin ne seront pas prises en compte.**
4. Le bureau doit pouvoir mettre à la disposition de la mission les profils du personnel clé ci-dessous :
 - i) ingénieur de génie rural (bac+5) ou profil équivalent
 - ii) Ingénieur Hydrologue (bac+5)
 - iii) Ingénieur de Génie Civil (bac+5)
 - iv) Ingénieur topographe ou Géomètre (bac+5)
 - v) Ingénieur Géotechnicien (bac+5)
 - vi) Socio-économiste (bac+4)
 - vi) Environnementaliste (bac+4).

Les curriculum vitae ne sont pas demandés à cette étape du processus.

5. Une liste des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Les candidats présélectionnés seront par la suite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode qualité/coût.
6. Le dossier de la manifestation d'intérêt doit comprendre les éléments suivants : lettre de candidature, note de présentation, expériences générales et spécifiques.

Les soumissionnaires peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Ministère de l'Agriculture ou de la Direction de l'Aménagement Rural Nouakchott, Mauritanie, ou consulter le dossier de la MI au site www.ARMP.mr. Les dossiers doivent être adressées, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original marqué comme tel et trois (3) copies, à la commission de passation des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, 2ème étage Immeuble Mouna, Avenue Moctar Ould Daddah
Ville : Nouakchott/Mauritanie,

7. La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : 16/10/2023 à 12 H TU. Avec la mention: «Pli à n'ouvrir qu'en séance d'ouverture», Et dans le coin gauche : **«Manifestation**



d'intérêt national pour la réalisation des études d'Avant-projet Sommaire (APS), d'Avant-projet détaillé (APD) et de l'Etude d'Impact Environnemental des travaux de construction/réhabilitation de 40 barrages dans les Wilayas agropastorales.

8. Les plis seront ouverts, en séance publique, par la Commission des Marchés du Ministère de l'Agriculture, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 16/10/2023 à 12 H 00 TU.

La Secrétaire Général du MA

